



Entretien exclusif avec Hakim Khellaf, Président délégué du Cluster Grand Paris Sport

Créé en 2017, le Cluster Grand Paris Sport a pour but de faire émerger des solutions nouvelles et accélératrices de développement pour le sport français. Implanté en Essonne, dans l'agglomération **Grand Paris Sud**, il a vocation à porter une ambition nouvelle pour le sport français. Pour l'ensemble des territoires et acteurs du Grand Paris, collectivités territoriales, acteurs sportifs, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, entreprises. Tous souhaitent ainsi contribuer à la construction d'un ambitieux héritage sportif, scientifique, économique, éducatif et social de long terme, dans l'élan de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il a officiellement été lancé le 16 mai au centre de conférence du GENOCENTRE, en présence de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En exclusivité pour Sport Stratégies, Hakim Khellaf répond à toutes nos interrogations et présente le Cluster.



Hakim Khellaf, président délégué du Cluster Grand Paris Sport

Pouvez-vous vous présenter ?

Hakim Khellaf, président délégué du Cluster Grand Paris Sport et animateur de la mission de préfiguration.

Qu'est-ce que le Cluster Grand Paris Sport ?

Le Cluster Grand Paris Sport a pour objectif de fédérer des

acteurs de haut niveau dans les domaines scientifique, économique et sportif autour de projets structurants pour le sport français, le territoire et le pays. Fédérer des acteurs qui n'ont jamais travaillé ensemble ou n'en ont pas l'habitude est le premier acte fondateur du Cluster Grand Paris Sport. Le territoire de l'agglomération de Grand Paris Sud sera ce magnifique laboratoire et terrain d'ambition. Le Cluster s'inscrit au-delà, comme un levier efficace, pour apporter sa pierre à l'indispensable héritage des Jeux 2024, construire une nation sportive.

Comment vous est venue l'idée de créer cet incubateur ?

L'initiative s'est fondée sur le diagnostic partagé que, si le modèle sportif français et ses modes d'action publique ne bougeaient pas, le sport perdrait au fil du temps tout ce qu'il offre

à nos sociétés en matière d'éthique, de culture, d'éducation et de développement économique et sociale et, in fine, de performance. Ce diagnostic s'est basé sur nos expériences de terrain ; il faut que le sport soit un espace de communion active entre la recherche, la formation, l'économie et les territoires. L'ubérisation des pratiques sportives condamne, à moyen terme, le modèle sportif français et, à court terme, s'il n'engage pas une réforme de fond pour précisément « incubé » avec des acteurs nouveaux, de nouvelles ressources au premier rang desquelles l'intelligence et la connaissance. L'idée est d'armer les acteurs du sport pour changer sans rien sacrifier des valeurs qui fondent la grandeur du sport. L'innovation est la réponse à une nouvelle offre sportive, aujourd'hui possible si ces acteurs se rassemblent pour imaginer un modèle « dynamique » qui renforcerait le club,



nouvelle plateforme et nouveau lieu de vie grâce à la révolution numérique et à une action publique de soutien au sport modernisé grâce à un nouvel urbanisme sportif, plus audacieux...

Pour y parvenir, la logique du Cluster Grand Paris Sport est celle de la pluridisciplinarité et celle de la mise en réseau et donc, celle du développement de synergies entre des acteurs, experts dans leurs domaines respectifs.

Décrivez-nous votre champ !

Comme expliqué précédemment, l'objectif du projet se veut résolument pluridisciplinaire et engage à la fois des élus, des acteurs du territoire, de la recherche, de la formation, de l'économie et du monde sportif dans un projet aux objectifs partagés. Vous constaterez que la qualité des membres de notre Conseil d'administration -plus de 50 personnalités représentant des organismes ou reconnues pour leur notoriété et compétences-, est exceptionnelle.

Je l'affirme : jamais autant d'acteurs si différents et de si haut niveau ne se sont rassemblés au service du sport en France. C'est là notre première réussite, la seconde sera de transformer, avec eux, cette ambition en réalité.

Voyez vous-même ! Des laboratoires de recherche de premier plan, à l'instar de ceux du Genopole, de l'université d'Evry et de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées, de grandes écoles -Télécom Sud

Paris ou l'ENSIIE-, des opérateurs économiques reconnus comme Nokia, le Tremplin ou l'Union sport et cycle, le groupe Clinalliance ou My coach, des institutions -le Comité National Olympique et Sportif Français ou l'INSEP et des fédérations sportives en quête de développement par l'innovation comme celles du squash, du roller et skate, du base-ball... Il faut fédérer. Tout est possible pour mieux servir notre territoire, en fidélité avec sa tradition d'innovation, et le sport, pour contribuer à l'héritage des Jeux à Paris en 2024.

Quels sont vos objectifs ?

Plus de 200 rencontres, près de 150 acteurs de la recherche, de la formation, du monde économique et social écoutés, confrontés et 3 groupes de travail autour de la formation, de la recherche, de l'économie et du sport, composés de plus de 60 acteurs de haut niveau, ont abouti à la formalisation d'une feuille de route qui peut se décomposer en 6 axes de développement :

1. Création d'une Unité mixte de recherche dédiée à la performance sportive, à la santé et au bien-être.

2. Implantation d'un Site d'accueil et d'accompagnement des start-up du sport en coopération avec les acteurs locaux et nationaux de

l'innovation. 3. Mise en place d'une Plateforme d'expérimentation pour tester de nouveaux produits et services dans le sport, notamment dans le

cadre de la ville sportive numérique.

4. Constitution d'un Campus de formation aux métiers du sport de niveau international associant les STAPS de l'Université d'Évry Val d'Essonne.



5. Création d'une « Cité des Sports » regroupant des projets de développement portés par les fédérations sportives nationales.

6. Mise en mouvement de la thématique Sport et Handicap comme priorité transversale et concept unificateur du Cluster.

Quelle est la date de création ?

La mission de préfiguration a été lancée en mai 2016 et préconisait la création d'une association, créée en juillet 2017, l'association Cluster Grand Paris Sport.

Quel est votre modèle économique ?

Notre projet s'inscrit d'abord dans une dimension d'expérimentation portée par la puissance publique, en l'espèce l'État local, l'agglomération Grand Paris Sud et le département de l'Essonne pour précisément organiser les conditions de l'émergence d'un modèle économique que nous construirons avec chacun des acteurs-partenaires, notamment membres de notre Conseil d'administration. Ils ont, dès à présent, exprimé leur intention de contribuer à la réussite du projet. Les ingrédients du modèle économique sont connus.



L'émergence d'un modèle économique s'écrira au fil des collaborations que nous tisserons avec chacun d'eux. Nous disposons d'atouts majeurs, d'acteurs très motivés, d'un projet de territoire porté par l'agglomération, le département et l'État assez ambitieux et, au-delà, qui consacre des moyens au projet stratégique de l'hippodrome et, plus largement, d'un territoire d'innovation reconnu.

Le Cluster Grand Paris Sport vise à faire grandir chacun des acteurs engagés en son sein tant issus du secteur privé que public !

« Désormais, nous avons six mois pour poser la structure humaine et engager nos demandes de financement pour déployer nos premiers objectifs »

Qui vous a aidé ? Quels sont vos soutiens ? Votre budget global ?

L'État, l'agglomération et le département, chacun d'eux a compris que le sport était bien plus que du sport.... Tous ces acteurs, à la faveur des 180 rencontres tenues, ont été convaincus et déjà séduits par l'idée, le plus souvent ; ils ont compris l'intérêt de partager des objectifs communs pour construire un modèle innovant de développement territorial par le sport. Chacun est le plus de l'autre, voilà notre modèle.

Le budget de l'association s'articule autour d'engagements financiers des collectivités et de l'État dans le cadre d'un contrat d'intérêt national. Et au-delà des outils que chacun d'eux mettra à la disposition du projet en

matière d'études et d'assistance à projet, notamment sur la partie Campus Sport avec nos fédérations partenaires.

S'agissant de la partie recherche et innovation, l'université d'Evry s'est engagée à la création d'un laboratoire avec les moyens qui s'y attacheront avec le soutien de Genopole, de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées et du Centre d'Études et de Recherches sur l'Intensification du Traitement du Diabète. Le Cluster s'attachera à la recherche de financements publics et privés en créant une cellule d'appui auprès des acteurs concernés. Nous avons des accords de principe pour des financements aussi bien de collectivités que d'organismes dédiés...

Quels sont vos effectifs ?

L'organigramme de l'association fixe aujourd'hui un directeur de projet et un chargé de mission. Nos ressources humaines sont auprès de chacun de nos acteurs qui ont identifié un pilote. Son objectif sera de participer aux actions de déploiement de la feuille de route. Des comités stratégiques et opérationnels organisent la vie de l'association. Notre logique ? Constituer un réseau d'acteurs engagés. Nous travaillons, par ailleurs, avec des prestataires reconnus dans leur domaine à l'instar du cabinet Olbia.

Vos objectifs à court et moyen terme ?

En achevant la mission de préfiguration et en formalisant la

feuille de route, nous avons répondu au « quoi et pourquoi ? ». En ayant installé le Conseil d'administration et formalisé officiellement les premiers objectifs du projet « 6 actions à engager », nous apportons une réponse au « avec qui et comment ? ». Désormais, nous avons six mois pour poser la structure humaine et engager nos demandes de financement pour déployer nos premiers objectifs, la création d'une unité mixte de recherche, la plateforme expérimentale autour de la ville sportive numérique et le campus sport, avec nos fédérations partenaires, sous la forme d'études.

Qui sont vos partenaires ?

L'État, par le biais de la préfecture de l'Essonne, qui représente un soutien sans faille à notre projet depuis sa création, le Conseil départemental de l'Essonne ainsi que la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Ils constituent le socle institutionnel du projet qui est, bien entendu, soutenu par des partenaires économiques (Nokia Paris-Saclay, Le Tremplin, My Coach Sport, Medef Sport Essonne, Natural Grass, etc), des partenaires de la recherche et de la santé (Genopole, Institut de Recherche Biomédicale des Armées, Clinalliance, Comité de l'Essonne de la ligue contre le cancer, CERITD, etc) et des partenaires du monde sportif (CNOSF, INSEP, FF Roller & Skateboard, FF Squash, Rugby Club Massy Essonne, Union Sport & Cycle, etc.).



Avez-vous des incubateurs concurrents ? Lesquels ?

Concurrents, non.
Complémentaires, oui. Nous élaborons actuellement un partenariat avec le Tremplin, la plateforme d'innovation pour le sport de Paris&Co, acteur majeur du sport et de l'innovation en France et référence mondiale en tant qu'incubateur dédié au sport. Le Tremplin participera à construire une analyse précise du potentiel sud-francilien dans l'accueil et la réussite d'un incubateur. Il s'agit de connaître les atouts et les lacunes du territoire dans l'économie du sport, tant sur le plan du positionnement géographique que de l'offre territoriale existante et de son attractivité à l'égard des

acteurs du sport et de l'économie. Une comparaison avec d'autres territoires franciliens et français apparaît également nécessaire.

Quel genre de start-up "sportives" peuvent vous contacter ? Profil type ? Champ d'activités ?

Pleinement convaincu qu'une démarche d'incubateur thématique doit être collective et partagée, le Tremplin nous accompagnera aussi dans l'étude des attentes et besoins des acteurs du territoire sud-francilien afin de définir ensemble la thématique d'incubation la plus adaptée à notre territoire.

Nous sommes en pleine réflexion

avec le Tremplin pour étudier conjointement l'opportunité, pour le Cluster Grand Paris Sport, d'accueillir des start-up souhaitant poursuivre leur développement au sein d'un écosystème dense et innovant. Nous prévoyons aussi de lancer un appel à projets fin 2018 pour permettre à des start-up en lien avec le sport de nous présenter leurs projets.

Quel est le cahier des charges pour être accepté ?

Une vision à nous proposer, une volonté de servir un idéal et une ambition pour fédérer acteurs privés et publics.

par Alain Jouve

